



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25035639

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

05-03-2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT Grefte
VISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0451 236 575**

Nom

(en entier) : **DIAGAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Parc Industriel, 40 à 7822 Ghislenghien**

Objet de l'acte : Rectification de l'adresse du siège

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15 janvier 2025 :

"(...) Rectification de l'adresse du siège

DECIDE de rectifier l'adresse du siège de la société.

L'adresse exacte est située Rue du Parc Industriel, 40 à 7822 Ghislenghien (Ath) et non Avenue du Parc Industriel, 40 à 7822 Ghislenghien (Ath), telle que mentionnée précédemment dans la publication aux Annexes du Moniteur belge du 13 décembre 2024.

Cette décision prend effet à compter du 10 janvier 2025.

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Jean-Philippe Weicker, Maïa Belkin, Nicolas Weinberg, Alexia Campo et Valentin Laval, collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles, tribunaux francophones), agissant séparément avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge. (...)"

Pour extrait conforme.

Valentin Laval
Mandataire

Déposé en même temps : un exemplaire original du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15 janvier 2025.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/03/2025 - Annexes du Moniteur belge